



Les chiens de mon voisin hurlent sans cesse

Par **Jiliane**, le **10/12/2020** à **23:39**

Bonjour,

J'aurais une question car mon voisin dispose de deux gros chiens qui ne cesse d'hurler et de pleurer (jours et nuits) même avec une muselière anti-aboiement (un seul chien en a). J'ai pris des photos du haut de ma fenêtre car ils vivent dans une petite cour. J'ai plusieurs fois fait venir les forces de l'ordre, j'ai effectué une pétition mais cela n'a rien donné à la mairie de mon village. Mon voisin ne change rien.

La seule chose et qu'il a est que mon voisin c'est fait convoquer chez le garde municipale et a menacé de porter plainte contre moi pour avoir pris des photos de ses chiens de chez moi pour avoir des preuves.

Je voulais savoir si je risque quelque chose si je décide de mener cette histoire en justice ?

Merci à vous.

Par **youris**, le **11/12/2020** à **10:43**

bonjour,

le maire ne peut pas se désintéresser de cette affaire car il doit faire respecter la tranquillité dans sa commune, il dispose des pouvoirs de police pour cela.

voir ce lien :

<https://www.eure.gouv.fr/content/download/10449/60764/file/Ordre%2520public.pdf>

salutations

Par **Jiliane**, le **11/12/2020** à **18:48**

Bonjour,

Le soucis est que la maire à déjà envoyée un courrier et rien ne change malgré cela. Mon

voisin à déjà eu plusieurs lettre lui affirmant le dérangement mais rien ne change.

Cordialement

Par **youris**, le **11/12/2020** à **18:57**

votre maire ne doit pas se contenter de faire des courriers, comme officier de police judiciaire, il peut établir des procès verbaux contre le contrevenant.